

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02406

Numéro SIREN : 884 624 669

Nom ou dénomination : A.B.C. Vendu

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/028084

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Copie certifiée
conforme

N° 2033-A 2022

Page 11

Désignation de l'entreprise SAS A.B.C. VENDU

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 83 Avenue Saint Exupéry

31400 TOULOUSE

Numéro SIRET *

8 8 4 6 2 4 6 6 9 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 9

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 1		0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	107 100			
Total I (5)		044	048	107 100			
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés*	068	070				
	Autres * (3)	072	074	376			
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	365			
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	741			
Total général (I+II)		110	112	107 841			
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		105 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(5 397)			
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		99 603			
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		108			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	8 130			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176		8 238			
Total général (I + II + III)		180		107 841			
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	107 100		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Page 12

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.B.C. VENDU

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1
Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 0 1
Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens		215		214		
		services *		217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230			
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	5 313		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	5 313			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(5 313)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280			
	Produits exceptionnels			(IV)	290			
	Charges financières			(V)	294	85		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(5 397)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 5 397		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpies-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989			
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
				Zones de développement prioritaire (44 septies)	993			
				Zones de revitalisation de la défense (44 septies)	127			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		352		354 5 397	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : *					360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		370		372 5 397

SAS A.B.C. VENDU

83 Avenue Saint Exupéry

31400 TOULOUSE

ANNEXE DU 22/06/2020 AU 31/12/2021

POLE SUD HAUTE GARONNE

1 ESPL ALBERT SCHWEITZER

31130 BALMA

05 61 25 33 33

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	2
Informations générales complémentaires	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	3
Etat des amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Titres immobilisés	3
Produits à recevoir	3
Charges à payer	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	4

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 22/06/2020 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs

ANNEXE

Exercice du 22/06/2020 au 31/12/2021

- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 22/06/2020 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			107 100
TOTAL			107 100
TOTAL GENERAL			107 100

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			107 100	107 100
TOTAL			107 100	107 100
TOTAL GENERAL			107 100	107 100

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	376	376	
TOTAL	376	376	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	108	108		
Groupe et associés	8 130	8 130		
TOTAL	8 238	8 238		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 22/06/2020 au 31/12/2021

Charges à payer

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

A.B.C. VENDU
Société par actions simplifiée
Au capital de 105 000 euros
Siège social : 83 Avenue Antoine de Saint Exupéry, 31400 TOULOUSE
884 624 669 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 Décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -5 397 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-5 397 euros
Au compte "report à nouveau"	-5 397 euros
S'élevant ainsi à -5 397 euros	

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Sandrine BLAZQUEZ ATHIAS

